



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE ELAIA PARTNERS, AXELEO CAPITAL, ISAI GESTION, KERNEL INVESTISSEMENTS ET LES FONDATEURS DANS LE CADRE DE LA FUSION DE LA LEGALTECH FRANÇAISE HYPERLEX AVEC LA SOCIÉTÉ DILITRUST



Droit du travail et de la protection sociale Corporate - M&A Financement Droit de la propriété intellectuelle, média et art Droit fiscal | 05/07/22 | Marie-Hélène Bensadoun Florence Chafiol Grégoire Desrousseaux Philippe Lorentz Julien Wagmann Alexandre Dumortier Elie Bétard François Richard Sophie Faulcon Ariane Seyed-Movaghar

August Debouzy a accompagné les associés principaux d'Hyperlex (Elaia Partners, Axeleo Capital, ISAI Gestion, Kernel Investissements et les fondateurs), Legaltech de la gestion des contrats, dans le cadre de sa fusion avec la société DiliTrust, éditeur et intégrateur de logiciels SaaS à destination des directions juridiques avec plus de 2 000 clients dans plus de cinquante pays.

Hyperlex est une solution SaaS qui permet de structurer et d'accélérer le processus contractuel des entreprises grâce à une intelligence artificielle propriétaire. DiliTrust propose sa solution SaaS, la suite DiliTrust Governance, pour répondre aux enjeux de transformation digitale des directions juridiques.

Grâce à cette fusion, la combinaison des services et des expertises de DiliTrust et de Hyperlex positionne le nouvel ensemble comme le partenaire incontournable des directions juridiques en mesure de proposer une offre unique alliant service, technologie et savoir-faire. Ce rapprochement permet en parallèle à Hyperlex d'accélérer son déploiement géographique grâce à la couverture étendue de DiliTrust, qui s'est forgé depuis 25 ans un savoir-faire reconnu au contact des directions juridiques des grands groupes et des entreprises de taille intermédiaire avec une suite intégrée de solutions sécurisées couvrant la gestion des entités, des réunions de conseils d'administration, des litiges et des data rooms. DiliTrust est présent sur quatre continents et réalise la moitié de son chiffre d'affaires à l'international.

Les équipes Hyperlex, qui comptent aujourd'hui une soixantaine de collaborateurs (experts technologiques et produits, forces marketing et ventes) basés en France, rejoignent les 170 experts DiliTrust, qui compte renforcer ses rangs avec 80 nouveaux talents dans le monde en 2022.

Hyperlex fait partie des sociétés ayant bénéficié par le passé du programme d'accompagnement juridique « Start You Up » mis en place par le cabinet en 2013 et qui permet à de nombreuses start-ups prometteuses d'accéder à tous les domaines du droit à la suite d'un concours. August Debouzy conseillait depuis cette date Hyperlex dans ses différentes activités juridiques en se fondant sur le full service du cabinet et l'avait notamment accompagné lors de sa dernière levée de fonds.

Conseils juridiques :

August Debouzy a conseillé les associés principaux de la société Hyperlex.

L'équipe Corporate d'August Debouzy était composée de Julien Wagmann, associé, Laure Khemiri, *counsel*, François Richard, avocat et Sophie Faulcon, avocat.

Sont également intervenus sur cette opération côté August Debouzy :

- Philippe Lorentz, associé, et Elie Bétard, avocat senior, pour les aspects de droit fiscal;
 - Florence Chafiol, associée, Grégoire Desrousseaux, associé, Héloïse Jardel, avocat, et Ariane Seyed-Movaghar, avocat, pour les aspects IP/Data;
 - Marie-Hélène Bensadoun, associée, et Alexandre Dumortier, avocat, pour les aspects de droit social;
 - Laure Bonin, associée, Emmanuel Le Galloc'h, avocat et Driss Tlemcani, avocat sur les aspects financement.
-